

Bulletin quotidien 3/5 Semaine de la persévérance scolaire



Numéro 3 – Mercredi 2 avril 2025

La Semaine de la Persévérance Scolaire vise à sensibiliser tous les acteurs à l'importance de la prévention du décrochage. Cet événement permet de mobiliser la communauté pédagogique et éducative autour des jeunes et de leur réussite, d'encourager les efforts des élèves et de valoriser l'engagement quotidien.

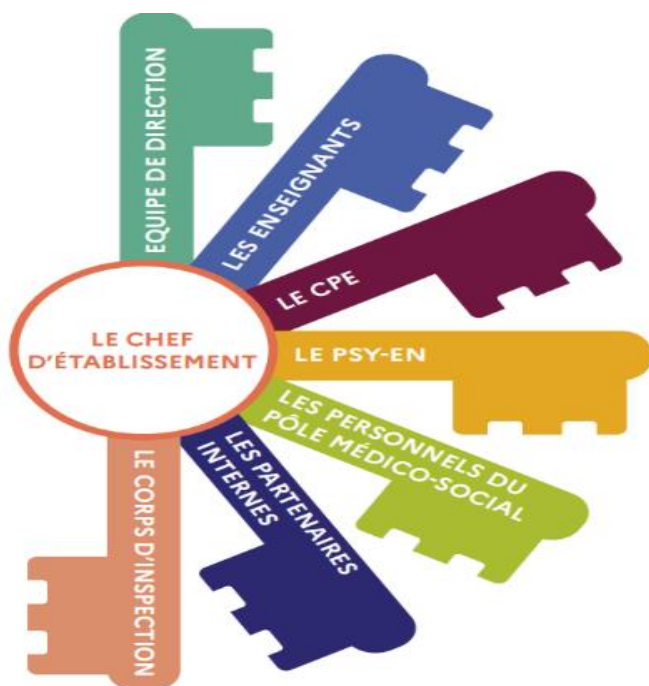
Ressources :

- Code de l'Éducation : articles Article [L111-1](#) [L122-2](#) et [L313-7](#).
- [Circulaire interministérielle](#) sur la mise en œuvre de [l'obligation de formation des 16-18 ans](#).
- [La « mallette GPDS », un outil pour le GPDS de votre établissement](#).

ZOOM du jour

Le groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) :

Si l'impulsion du chef d'établissement est primordiale pour organiser le pilotage et l'animation du GPDS, **tous les personnels de l'établissement sont concernés** par la prévention du décrochage scolaire. La représentation de toutes les fonctions est donc essentielle pour mieux comprendre les difficultés des élèves. Les regards croisés permettent une analyse plus fine des situations individuelles et une plus grande variété de réponses à apporter pour la persévérance de tous. Réfléchir et proposer un événement dans l'établissement lors de la semaine de la persévérance scolaire relève de ses missions



Le GPDS est l'affaire de tous et n'existe qu'avec l'apport de chacun :

🔑 Outre celle des autres membres, l'implication des enseignants dans le GPDS est fondamentale :

Leur connaissance de l'élève dans le groupe classe, leur approche disciplinaire et leur capacité à intégrer la dimension pédagogique dans le traitement des problématiques sont des **gages de qualité de la réflexion du GPDS**. Leur présence sera déterminante pour l'adhésion de la communauté enseignante aux projets préconisés.

Les professeurs sont les premiers relais entre les élèves et le GPDS. Ils assurent la remontée d'informations aux membres du GPDS et s'impliquent prioritairement dans le fonctionnement de ce dernier.

Le référent-décrochage joue un rôle de coordination dans le suivi des apprenants concernés par les actions de prévention du décrochage. C'est de préférence un professeur mais un CPE, ou tout autre personnel volontaire peut partager la mission. Le chef d'établissement le /les désigne ; une lettre de mission est rédigée.

Le professeur principal est un des premiers relais de l'information. Il assure le suivi de l'évolution des élèves décrocheurs, et développe le plus possible le lien avec les familles, il garantit les échanges avec l'équipe pédagogique.

